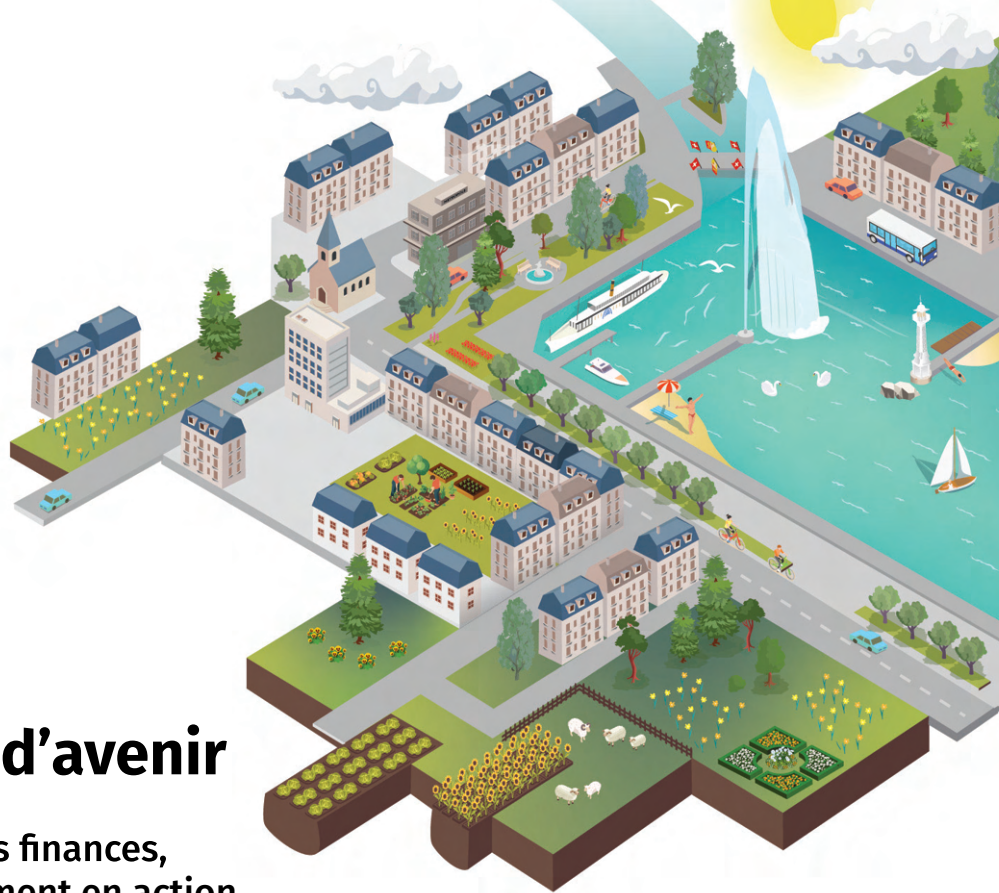




Une ville porteuse d'avenir

2020-2025 : le Département des finances,
de l'environnement et du logement en action

Alfonso Gomez



Edito

En prenant mes fonctions en 2020 dans un contexte mêlant crise sanitaire et urgence climatique, j'ai placé mon mandat sous le signe de la transition écologique et de la justice sociale, qui doivent aller de pair pour faire face aux défis actuels. Cette législature a ainsi été marquée par une accélération de la plantation d'arbres et de la végétalisation, afin de rendre sa place à la nature partout où cela est possible. En parallèle, nous avons travaillé en faveur du renforcement de notre politique sociale du logement, d'une alimentation de proximité, de finances responsables et de la consolidation des liens avec les entreprises. Nous avons aussi redoublé d'efforts pour lutter contre toutes les formes de discriminations, et promouvoir la diversité culturelle et l'égalité.

Dans le cadre de mon action politique, j'accorde une grande importance au respect et au dialogue, mais aussi au courage, souvent nécessaire pour défendre avec honnêteté et sincérité les valeurs d'une ville porteuse d'avenir. A l'heure de rendre compte du travail effectué, je tiens à souligner que les résultats obtenus sont collectifs. Je souhaite ainsi saluer le formidable engagement des collaboratrices et des collaborateurs du Département. Et remercier celles et ceux qui s'engagent au quotidien dans la construction de la ville durable et solidaire de demain, notamment au sein de notre riche tissu associatif genevois. C'est ensemble que nous ferons la différence !

Alfonso Gomez



DES ARBRES À LA PLACE DU BITUME

Fixé en début de législature, l'objectif visant à remplacer chaque arbre devant être abattu par trois arbres plantés a été atteint. Cela a conduit le Service des espaces verts à planter, entre 2020 et 2024, près de quatre fois plus de spécimens que précédemment.

Ces plantations permettent d'améliorer la qualité de vie en ville, grâce à la capacité des arbres à procurer fraîcheur et ombrage, à contribuer au bien-être et à la santé des habitant-e-s, à favoriser la biodiversité ou encore à atténuer le bruit en milieu urbain.

Parallèlement à la plantation d'arbres isolés, différentes mesures ont permis d'augmenter l'ombrage apporté par certains arbres et les surfaces de pleine terre. En effet, face à des précipitations qui deviendront plus intenses, les sols des villes doivent redevenir perméables, pour répondre au principe de la ville-éponge.

2506 arbres
plantés dans les
rues et les parcs
entre 2021 et 2024



Mise en œuvre d'un projet inédit de **plantation aux Pâquis**, le quartier le plus bétonné de la ville, où **81 arbres** remplaceront 58 places de parc dès le printemps 2025

5 micro-forêts urbaines
créées, dont 3 sur d'anciens parkings, avec la participation de 300 habitant-e-s pour la plantation et l'entretien

Abandon progressif de la taille de **340 platanes**, permettant à terme un gain moyen de surface ombragée de 250% par arbre



geneve.ch/micro-forets



DES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR DANS LES QUARTIERS

Dès juin 2020, le Département a repositionné les missions du Service des espaces verts afin d'accélérer les aménagements dans les quartiers pour adapter la ville au changement climatique. Des zones de bitume ont ainsi été transformées en espaces verts, avec l'objectif de développer les îlots de fraîcheur et les lieux de rencontre.

Sur un territoire aussi restreint que celui de la ville de Genève, qui est le plus densément peuplé de Suisse, il faut multiplier les coins de nature partout où cela est possible. Une attention particulière est portée à la gestion de l'eau : les nouveaux projets permettent de collecter les eaux de pluie et de les infiltrer sur des surfaces végétalisées ou des revêtements perméables.

210 places de parc supprimées en surface et remplacées dans des parkings vides en sous-sol aux Pâquis, aux Eaux-Vives, aux Grottes et à la Jonction, pour la création de **zones de verdure** aux pieds d'immeubles appartenant à la Ville

geneve.ch/vegetalisation-parcelles-privees



12'680 m² de bitume retirés

4 pataugeoires ombragées grâce à des toiles anti-UV

7 préaux d'école réaménagés en 2025, avec retrait de 1860 m² de bitume, plantation de 53 arbres et création d'une pépinière urbaine

3 parcs à chiens créés et 7 espaces existants rénovés

1 nouvelle place de jeux inaugurée au Bois de la Bâtie



Focus À Pré-l'Evêque, une place piétonne remplace un parking

Le Service des espaces verts a procédé au réaménagement de la pointe sud de Pré-l'Evêque aux Eaux-Vives en transformant cet ancien parking en place piétonne.

En plus des arbres déjà présents, 8 spécimens et plus de 200 arbustes ont été plantés et 1400 m² de bitume ont été remplacés par une matière perméable. Cela permet aux eaux de pluie de mieux s'infiltrer, réduisant les risques d'inondation tout en rechargeant les nappes phréatiques. Cette perméabilité favorise aussi le développement des arbres et la fraîcheur des lieux.

Une attention particulière a été portée au fleurissement de la place, afin de rendre la ville plus belle. Ainsi, grâce aux narcisses, tulipes, orangers du Mexique et hortensias, le site sera fleuri de mars à décembre. Le choix s'est porté sur des fleurs à la fois faciles d'entretien et au rendu esthétique, contribuant également à favoriser la biodiversité.

D'autres projets ont été réalisés dans le quartier, comme la plantation d'une micro-forêt à Villereuse ou la création d'une placette ombragée dans le parc des Eaux-Vives, où 1200 m² de bitume ont été retirés. La Ville mise sur la multiplication de ce type de projets pour améliorer la qualité de vie et faire face aux actuels défis climatiques et sociaux.





POUR LA JUSTICE SOCIALE

Dans un contexte socio-économique marqué par une forte inflation et une perte de pouvoir d'achat pour de nombreux Genevois-es, le Département a développé plusieurs actions en faveur de la justice sociale, notamment à destination des jeunes à la recherche d'une formation de qualité et des nettoyeur-euse-s des bâtiments municipaux, mais également en renforçant sa politique sociale du logement. En parallèle, il a intensifié son engagement en faveur d'un monde plus juste et plus égalitaire.

Internalisation par étapes des nettoyeurs et nettoyeuses de l'administration, permettant d'offrir de **meilleures conditions de travail** à un public majoritairement féminin

17 millions versés à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social pour la construction de **437 logements** sociaux, dont 102 ont déjà été réalisés

Atteinte inédite de l'objectif visant à consacrer 0.7% du budget de la Ville à la **solidarité internationale**

93 places d'apprentissage à la rentrée 2024 au sein de l'administration, contre 77 au début de la législature

Vote pour la première fois d'un **crédit-cadre** de 56 millions afin de permettre la rénovation en bloc de 9 immeubles d'habitations et d'accélérer la mise en œuvre des travaux, tout en relogant les locataires



Focus Une meilleure protection des locataires

Des modifications d'envergure pour protéger les locataires des logements sociaux ont été adoptées.

Le règlement empêche ainsi l'expulsion des locataires ayant atteint l'âge de la retraite et la résiliation des baux dans les deux ans qui suivent le décès ou le départ d'un-e occupant-e d'un logement, uni-e-s au titulaire du bail. La procédure d'attribution a été simplifiée et rendue plus transparente.

Grâce à la bonne collaboration entre la Gérance immobilière municipale et l'ASLOCA Genève, une protection supplémentaire a été ajoutée en 2024. Ainsi, il n'est plus possible d'expulser des locataires réalisant les conditions d'un « cas de rigueur », en cas de maladie grave par exemple. L'objectif vise à répondre aux besoins d'une population qui n'a pas accès au marché libre, tout en renforçant la solidarité avec les personnes nécessitant un soutien dans un moment particulier.

Le DFEL favorise également la mobilité au sein du parc immobilier, composé à 90% de logements sociaux : plusieurs dizaines d'échanges d'appartement ont lieu chaque année. La Ville œuvre aussi pour accélérer la rénovation des immeubles. Elle a ainsi réuni pour la première fois dans un même crédit-cadre les moyens permettant la rénovation de 9 bâtiments.

DÉFENSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La Ville vise à renforcer sa relation de confiance avec les collaborateurs et collaboratrices de l'administration, afin de contribuer au bien-être du personnel et de garantir des services de qualité à la population. En matière de ressources humaines, le Département a œuvré pour favoriser un climat de travail sain, inclusif et respectueux, en améliorant les conditions de travail et en valorisant la richesse et la diversité des profils au sein de l'administration.

Adoption d'un plan d'action pour prévenir le **harcèlement sexuel** au sein de l'administration

Création d'un réseau de coordination et de prévention des risques psychosociaux et adoption de mesures pour améliorer la **santé au travail**

Mise en œuvre d'un plan de mobilité durable, avec participation financière à l'utilisation de modes de **transports doux**

Création de l'entité **égalité, diversité, orientation et mobilité professionnelle** afin de favoriser la mobilité interne et l'**égalité des chances**



[geneve.ch/
mobilite-personnel](https://geneve.ch/mobilite-personnel)

Focus Des négociations enfin abouties

La législature a vu aboutir des négociations engagées de longue date. Ainsi, 13 ans après l'ouverture des discussions avec les partenaires sociaux, la question des fonctions particulièrement pénibles, qui concerne les métiers de terrain, a trouvé sa résolution.

Désormais, les personnes exerçant ce type de fonction sont libérées de leur obligation de travailler deux ans avant la retraite, en continuant à percevoir leur salaire. Cet accord permet une amélioration des conditions de travail au sein de l'administration.

Les négociations concernant les indemnités du personnel ayant des horaires de travail irréguliers ont également abouti. Dans un souci de simplification et d'égalité de traitement, un nouveau règlement, axé sur la protection de la santé et de la sécurité, a été adopté en janvier 2022.

Dans un autre registre, après des décennies de tractations, le Canton et la Ville de Genève ont signé une nouvelle convention sur l'entretien des routes d'importance cantonale situées sur le territoire communal. Ce texte, qui fixe le montant de la subvention allouée par le canton pour l'entretien des voies publiques, a permis d'éviter une issue judiciaire.

Enfin, un accord à l'amiable a été signé avec la société Parking Plaine de Plainpalais SA dans le cadre d'un litige au sujet de la rente de superficie due à la Ville.



PLUS D'ÉGALITÉ ET DE DIVERSITÉ DANS NOTRE VILLE

La lutte contre les discriminations fait partie des grandes priorités du Département. Engagé pour la promotion de la diversité culturelle et de l'égalité entre femmes et hommes ainsi que la lutte contre le racisme et les discriminations en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, son action a été articulée autour de plusieurs axes: encouragement de projets externes et internes, soutien aux associations et sensibilisation citoyenne.



30 noms de rues et de places féminisées en réponse à une motion adoptée par le Grand Conseil en 2019

Un programme d'action pour lutter contre la précarité menstruelle, comprenant l'installation de **236 distributeurs** de produits menstruels gratuits

Pose d'une plaque en mémoire du Cancel de Genève, quartier assigné à la communauté juive au 15e siècle, et création d'itinéraires en hommage aux travailleur-euse-s saisonnier-ère-s

24 projets soutenus dans le cadre de la nouvelle subvention dédiée à la **lutte contre le racisme anti-Noir-e-s**

Mise en place du programme « Mémoires LGBTIQ+ » visant à mettre en lumière l'histoire locale des mouvements concernés

Adoption d'une **Stratégie municipale LGBTIQ+**

Focus Dans la rue pour lutter contre les stéréotypes

Afin de promouvoir les valeurs d'égalité et de diversité, le Service Agenda 21 mène diverses campagnes de sensibilisation.

Ainsi, en marge de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, la Semaine de l'égalité pose chaque année un regard original sur une thématique afin de déconstruire les stéréotypes de genre. En collaboration avec le Canton et les partenaires associatifs, la Ville conduit en outre depuis 2023 un programme de sensibilisation au sujet des violences faites aux femmes.

En parallèle, des événements sont organisés pour sensibiliser aux discriminations touchant les personnes LGBTIQ+. Depuis 2019, le Mois de l'histoire LGBTIQ+ met en lumière l'histoire locale de ces mouvements, en complément des campagnes organisées autour de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie du 17 mai.

La Ville de Genève, cosmopolite et ouverte sur le monde, œuvre par ailleurs à faire de sa diversité une richesse. En lien avec la Journée pour l'élimination de la discrimination raciale le 21 mars, une Semaine contre le racisme est élaborée chaque année, en lien avec l'actualité. Le Service Agenda 21 prend part également à la cérémonie annuelle d'accueil des nouveaux et nouvelles habitant-e-s.



SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

Durant la législature, le Département s'est engagé en faveur d'une économie locale, durable et de proximité, capable de générer des emplois tout en préservant des conditions de travail de qualité. La création d'une Délégation à l'économie a également permis de renforcer les liens avec les entreprises genevoises, de mieux comprendre leurs besoins et de bénéficier d'une meilleure connaissance du tissu économique de notre ville.

Dans ce cadre, la Ville a élaboré sa première Stratégie économique municipale, accompagnée d'un plan d'actions, visant notamment à stimuler la richesse du tissu économique, renforcer l'économie de proximité ainsi que la diversité du commerce de détail et accompagner les entreprises vers davantage de durabilité. Différents événements thématiques ont été organisés pour susciter le dialogue entre la Ville et les acteur-trice-s économiques du territoire.

16 emplacements au centre-ville attribués à des acteur-trice-s valorisant la production locale

Rencontres directes avec **51 entreprises** et faitières par le biais de la Délégation à l'économie

2750 m² attribués à des projets en lien avec l'économie circulaire et de proximité sur la Zone industrielle des Charmilles

Adoption d'une **nouvelle réglementation** pour favoriser les commerces de proximité dans les 382 arcades commerciales dont la Ville est propriétaire

76 projets d'innovation sociétale soutenus via le programme G'innove

Mise en place d'un **soutien financier au loyer** et d'un accompagnement entrepreneurial pour les acteur-trice-s de l'économie sociale et solidaire



Focus 24 millions générés grâce aux bons d'achat solidaires

Avec la mesure des bons d'achat solidaires, le Département a lancé en décembre 2020 une vaste opération de soutien à l'économie locale en pleine pandémie de COVID-19. Les rabais de 20% à 33% financés par la Ville ont engendré la vente de près de 160'000 bons, permettant d'injecter 24 millions de francs directement auprès des 593 enseignes participant à l'opération, réalisée en collaboration avec la Fondetec, Genève Avenue et Monnaie Léman.

Les magasins de vélo ont rencontré un vif succès, totalisant 23% des bons achetés. Les 160 cafés-restaurants et 60 enseignes actives dans le secteur des soins à la personne ont réalisé un chiffre d'affaires respectif de 380'000 francs et 500'000 francs. Le coût total pour la Ville s'est élevé à 6 millions de francs. En générant des rentrées d'argent immédiates pour les entreprises locales, elle a constitué une réponse directe pour de nombreux commerces durement touchés par les restrictions sanitaires et les fermetures.

L'opération a également permis d'offrir un coup de pouce à la population genevoise dans une période particulièrement difficile. L'action aura aussi été l'occasion de soutenir le réseau Monnaie Léman en finançant des rabais supplémentaires dans la soixantaine d'enseignes acceptant cette monnaie locale et durable, qui vise à renforcer le tissu économique de proximité et repose sur une pratique financière responsable.

POUR DES FINANCES RESPONSABLES

Dans l'optique de préserver la qualité des prestations délivrées à la population, le Département a veillé à une gestion responsable des finances publiques. Depuis 2020, les budgets votés par le Conseil municipal ont permis de concrétiser nombre de réalisations en lien avec les politiques publiques portées et défendues par le Conseil administratif. Par ailleurs, en lien avec les engagements pris dans la Stratégie climat de la Ville, il a mis en œuvre plusieurs projets concernant la finance durable.

Emission du **premier emprunt vert** de la Ville d'un montant de 140 millions pour financer des projets en lien avec la Stratégie climat

Diminution de la dette de **218 millions**, soit 12,5%, depuis 2020

Révision des pratiques en matière d'emprunts et de gestion de la dette, afin d'intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)



geneve.ch/revision-pratiques-emprunts



MOBILISER AUTOUR DU CLIMAT

En plus de ses efforts en matière de végétalisation, de rénovation énergétique ou d'aménagement du territoire, la Municipalité souhaite mieux informer la population sur les causes et les conséquences du changement climatique. Il s'agit d'entraîner dans une dynamique du changement l'ensemble des entreprises et des individus, tout en mettant à leur disposition des outils concrets pour réduire leur empreinte carbone.

La Ville entend ainsi souligner que chaque geste compte et que le défi climatique doit nous conduire à allier nos efforts, qu'ils soient individuels ou collectifs, pour diminuer rapidement les émissions de gaz à effet de serre et garantir des conditions de vie dignes aux générations futures. C'est ensemble que nous pourrions y parvenir !

Création de la **Semaine du Climat** en 2023, un nouvel événement annuel et grand public, pour s'informer et débattre ensemble

Lancement d'un **calculateur carbone** se basant sur des données locales et proposant des solutions personnalisées, en collaboration avec le Canton et l'initiative 2050 Today



geneve.nosgestesclimat.ch

116 projets soutenus via le fonds climat et création d'un fonds de soutien pour la transformation des organisations face à l'urgence climatique

Soutien à la première édition 2024 de Garderobes, **salon de la mode durable**, et financement d'un état des lieux de la mode durable à Genève

Développement des projets « Réparer plutôt que jeter » et « Réutiliser plutôt qu'acheter neuf » afin de réduire l'impact de notre consommation sur l'environnement



UNE ALIMENTATION DE PROXIMITÉ POUR TOUS ET TOUTES

En Suisse, 30% de notre empreinte carbone est liée à l'alimentation, essentiellement en raison de la façon dont elle est produite. Via son programme « Nourrir la ville », le Département a travaillé en faveur d'une alimentation durable et accessible à toutes et tous, en conjuguant agriculture urbaine, soutien aux commerces de proximité et promotion des produits locaux. Il s'agit notamment de favoriser une agriculture qui se pratique à proximité des marchés de la région et de renforcer les liens entre les agriculteur-trice-s et la population.

La Ville soutient par ailleurs le développement d'un système de production durable à l'échelle du Grand Genève, tout en s'engageant pour offrir aux habitant-e-s la possibilité de jardiner en milieu urbain.

Enfin, pour démocratiser l'accès à une alimentation de qualité, un projet de caisse alimentaire a été lancé. Portée par des mouvements citoyen et paysan, elle devra permettre à ses membres de disposer d'un montant mensuel à dépenser dans une sélection de lieux, grâce à une cotisation en fonction du revenu.

Adoption d'une **Charte de l'alimentation durable** négociée avec les milieux agricoles pour renforcer le partenariat avec l'agriculture genevoise



*geneve.ch/
charte-alimentaire*

5 éditions de Festi'Terroir organisées afin de rapprocher la ville de la campagne

12 potagers urbains créés dans les écoles et les quartiers, dont le Jardin Blanc du parc Bertrand composé de 3500m² de culture bénéficiant à 110 personnes

Progression de la **qualité des repas** servis dans les restaurants scolaires, avec 93% d'aliments de saison, 55% de produits suisses et 31% de produits GRTA (Genève Région - Terre Avenir)



Focus Des banquets urbains dans les quartiers

Sept banquets urbains ont été organisés durant l'année de Mairie d'Alfonso Gomez aux Eaux-Vives, aux Pâquis, à Champel, aux Acacias, à l'Europe, à la Jonction et au Petit-Saconnex. Imaginés dans l'esprit des banquets républicains du XIXe siècle, ces repas en plein air, populaires, gratuits et ouverts à toutes et tous auront permis de renforcer les liens sociaux dans les quartiers et de renouer avec la tradition des banquets élaborés à Genève dans le cadre du centenaire du débarquement des Confédérés au Port-Noir.

Dimensionnés pour 500 couverts, ces moments d'échanges ont été l'occasion de croiser un public hétéroclite et multigénérationnel et de vivre des moments inhabituels, en invitant un orchestre de musique classique à jouer au milieu d'un carrefour au cœur de la Jonction ou en faisant défiler la Fanfare municipale dans les rues des Pâquis. Les menus ont été élaborés à l'échelle du quartier, en recourant prioritairement aux restaurateur-trice-s qui y sont implanté-e-s.

Alors que le rôle d'une alimentation durable pour notre santé et celle de la planète est essentiel, mais que la précarité alimentaire est en augmentation à Genève, certain-e-s habitant-e-s peuvent ne pas se sentir concerné-e-s par le mouvement de remise en question de nos modes de consommation. Ces événements visaient ainsi à échanger de façon conviviale autour de la place de l'alimentation dans notre quotidien.





AUX PETITS SOINS POUR LE PATRIMOINE ARBORÉ ET LA BIODIVERSITÉ

A Genève comme ailleurs, le patrimoine arboré et la biodiversité sont fortement fragilisés par les effets du dérèglement climatique. Le Département s'est ainsi engagé pour renforcer les soins aux arbres, afin d'assurer leur préservation.

En matière de plantation, une attention particulière a été portée sur le choix des essences. Leur diversité est en effet essentielle pour favoriser la résistance au changement climatique et augmenter la biodiversité. Différentes mesures, comme le remplacement de certaines pelouses par des prairies fleuries, ont également permis de développer les habitats naturels propices à la faune locale.

Enfin, 180'000 fleurs ont été plantées chaque année afin de rendre la ville plus belle. Elles ont toutes été produites au centre horticole de Vessy et entretenues de façon naturelle et sans produit chimique.

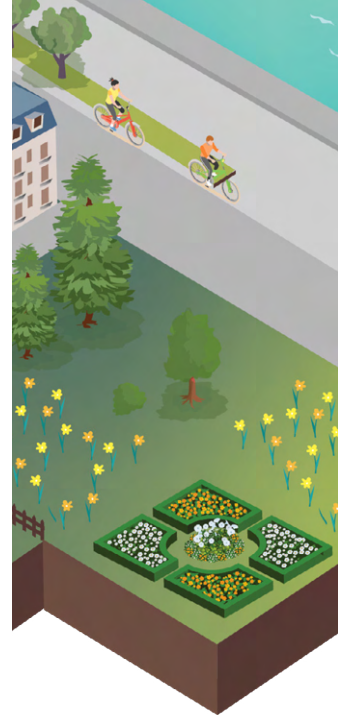
Entretien de **74'400 m²** de prairies fleuries

300 essences différentes d'arbres plantées, dont **77** d'arbres fruitiers

112 stations tensiométriques installées pour optimiser l'arrosage des arbres

Création d'un **jardin de roses** 100% naturel au parc La Grange, composé de **400 pieds de rosiers** et **4000 fleurs**

Mise en place d'un **plan de protection** pour la sauvegarde des arbres au parc des Bastions et au Jardin anglais



*geneve.ch/
preserver-
patrimoine-arbre*





J'adresse mes remerciements
à elle et ceux qui
s'engagent pour notre
ville durable et solidaire.

Ensemble, nous ferons
la différence!

Alfonso Jouve

**Département des finances,
de l'environnement et du logement**
Rue de l'Hôtel-de-Ville 5
1204 Genève

Graphisme : La Jonx
Impression écologique : CMAI
Publication : Janvier 2025

